

Xavier DARON Architecte DPLG

9 chemin des Écoliers 97424 Saint Paul FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55

CH5

xavier_daron@orange.fr

PROCES VERBAL DE REUNION DE CHANTIER N°5

DU 06/12/2012

"ROSE DES SABLES"

REVISION DES MENUISERIES EXTERIEURES – LOT 2

Commune de Saint Denis, 123, 125, 127, 129, 131, & 137 allée des spinelles

Permis de démolir n° /sans objet/
Permis de construire n° /sans objet/
Déclaration préalable: /sans objet/

1	Prése	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
		M DUSSIER	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 28 31 88	Х
	Χ	M DESRUISSEAUX	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 08 96 95	Х
ı	Χ	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
	Χ	M GRONDIN	GRONDIN	0262 47 45 20	0262 47 45 20	0692 87 01 45	Х

Lot	Observations

PREPARATION DU CHANTIER

DOCUMENTS A TRANSMETTRE AVANT LE DEBUT DU CHANTIER plans d'atelier et plans d'exe : à transmettre avant interventions

2 ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER

effectif sur site: 1+3

Intervention entamée dans logements : tous sauf n°2 (locataire impossible à joindre)

Logement (s) visité(s) ce jour : aucun

AVANCEMENT:

Menuiserie aluminium: 100%

Menuiserie bois : 51% Menuiserie PVC: 94%

Peinture: 52%

Reprise des calfeutrements de menuiseries PVC : semblent presque tous réalisés (au SIKAFLEX PRO 11FC) ; l'entreprise nous informe que seulement 1 logement n'a pas été réalisé, faute de pouvoir y accéder (n°2); par ailleurs, l'entreprise nous a informé ne pas avoir repris les calfeutrements sous rejet d'eau du dormant, nous avons rappelé à l'entreprise la nécessité de reprendre l'intégralité des calfeutrements <u>y compris sous rejet d'eau</u>

▶ vélux : d'après entreprise, livrés début de semaine prochaine, pose dès mardi 11/12/12

portes de gaines techniques : l'entreprise indique avoir eu recours a deux essences différentes toutes deux de classe 4 pour la réalisation des portes de gaines (hors remplissage en CTBX) : validé par le maitre d'oeuvre. la maitrise d'oeuvre a demandé à ce que les reprises d'étanchéité

liquides soient réalisées avant la pose des cadres/dormants des EM3 & EM4; l'entrepreneneur devra donc pour se faire déposer les cadres déjà posés (EM3). D'après l'entreprise la pose de l'ensemble des portes de gaines sera terminée mardi 11/12/12. Merci de ne pas oubleir la couche d'impression à appliquer avant sur cadre avant pose du dormant.

- peintures : sur PP : tout réalisé ; sur portes de gaines : seule une EM2 entièrement terminée, les autres EM2 avec couche d'impression, travaux de peintures retsent à effectiuer sur autres portes de gaines
- 3 TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES / MODIFICATIONS DE PRESTATIONS
- ensemble des devis pour travaux supplémentaires transmis et signés ce jour : validés conjointement par la MO et la MOe ; l'entreprise précise qu'elle fera son possible pour hater le remplacement des blocs volets en PVC à remplacer, en prévenant que les délais de fabrication sont importants en fin d'année ; la maitrise d'oeuvre à proposé que la reception avant le 24/12/12 ne soit pas repoussée, et que si necessaire, ces travaux seront, à la reception, mis en réserves à lever courant janvier
- PROGRAMME DE LA PROCHAINE REUNION DE CHANTIER

<u>Vérification systématique des travaux effectués</u>: il a été convenu que l'entrepreneur et le maître d'œuvre visiterons tous les logements qui seront accessibles, et effectueront, lorsque cela sera techniquement possible, autant de tests d'arrosage des menuiseries que possible pour vérifier la bonne reprise des calfeutrements défectueux. L'entreprise devra donc, à cette occasion, mettre à la disposition du maître d'œuvre un flexible alimenté en eau aussi long que possible, et si possible une nacelle (→ faire coïncider location nacelle avec vérifications de jeudi prochain).

COMPTE TENU DES DIFFICULTES A ACCEDER AUX LOGEMENTS EN SEMAINE, LA MAITRISE D'OEUVRE PROPOSE QUE CERTAINES REUNIONS AIENT LIEU LE SAMEDI MATIN SI NECESSAIRE

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER LE JEUDI 13/12/2012 À 10H00

(A la suite de cette réunion de chantier seront entamée les OPR, aussi, ce PV de réunion de chantier vaut convocation aux Operations Préalables à la Reception le 13/12/12 à partir de 11h00)

NB : Faute de contestation écrite sous 8 jours à compter de la date de ce document, il sera réputé accepté sans réserves par les destinataires.